

PRESTATIONS ET HONORAIRES au 1er octobre 2020

TRANSACTIONS et VIAGER

HONORAIRES A LA CHARGE DU VENDEUR	TTC
De 1 € à 14 999 €	10%
De 15 000 € à 99 999 €	8%
De 100 000 € à 199 999 €	7%
De 200 000 € à 299 999 €	6%
Au-delà de 300 000 €	5%

Programme 'Ages&Vie' LMNP

HONORAIRES A LA CHARGE DE L'ACHETEUR	HT
Quelque soit le montant	8%

MEDIATION DE LA CONSOMMATION

Pour tout litige afférent à l'exécution du présent mandat, le mandant, s'il est un « consommateur » au sens de l'article liminaire du code de la consommation, est informé qu'il peut saisir le médiateur de la consommation, soit par voie électronique à : contact@anm-mediation.com soit par courrier postal à l'attention de **ANM CONSO** 62, rue Tiquetonne 75002 PARIS